

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01196
Numéro SIREN : 379 724 958
Nom ou dénomination : ILE DE FRANCE AUDIT IDFA

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2018 sous le numéro de dépôt 1859

Bilan

*Certifié conforme
à l'original*

B. Noret

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/05/17	Net au 31/05/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 385	3 037	348	
Fonds commercial	226 123		226 123	226 123
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	134 798	90 964	43 834	37 560
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	20 648		20 648	20 859
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	384 954	94 001	290 953	284 542
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	285 792	15 593	270 199	230 676
Fournisseurs débiteurs	815		815	1 168
Etat, Impôts sur les bénéfices	17 102		17 102	13 178
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 183		2 183	993
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	86 843
Disponibilités	105 791		105 791	138 285
Charges constatées d'avance	14 528		14 528	13 420
TOTAL ACTIF CIRCULANT	576 211	15 593	560 618	484 563
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	961 165	109 594	851 571	769 105


Bilan

	Net au 31/05/17	Net au 31/05/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Réserve légale	10 000	10 000
Autres réserves	87 111	87 111
Report à nouveau	324 798	276 020
Résultat de l'exercice	51 021	48 778
TOTAL CAPITAUX PROPRES	572 929	521 908
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	28 279	19 288
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	28 279	19 288
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	80	1 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 445	24 749
<i>Personnel</i>	63 523	56 193
<i>Organismes sociaux</i>	88 801	72 415
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	63 829	65 737
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 235	4 340
Dettes fiscales et sociales	219 388	198 685
Autres dettes	2 450	3 395
TOTAL DETTES	278 642	247 196
TOTAL PASSIF	851 571	769 105

Compte de Résultat

	du 01/06/16 au 31/05/17 12 mois	%	du 01/06/15 au 31/05/16 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	1 035 099	100,00	1 006 378	100,00	28 722	2,85
Subventions d'exploitation	2 083	0,20			2 083	
Autres produits	23 488	2,27	10 079	1,00	13 409	133,03
Total	1 060 671	102,47	1 016 457	101,00	44 214	4,35
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	261 018	25,22	261 016	25,94	2	
Total	261 018	25,22	261 016	25,94	2	
MARGE SUR M/SES & MAT	799 653	77,25	755 441	75,07	44 211	5,85
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	22 465	2,17	24 960	2,48	-2 495	-10,00
Salaires et Traitements	498 012	48,11	467 282	46,43	30 730	6,58
Charges sociales	186 298	18,00	179 300	17,82	6 998	3,90
Amortissements et provisions	21 308	2,06	20 483	2,04	825	4,03
Autres charges	9 407	0,91	5 078	0,50	4 330	85,26
Total	737 491	71,25	697 104	69,27	40 387	5,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	62 162	6,01	58 338	5,80	3 824	6,56
Produits financiers	245	0,02			245	
Charges financières	467	0,05	288	0,03	179	62,28
Résultat financier	-222	-0,02	-288	-0,03	65	-22,73
RESULTAT COURANT	61 939	5,98	58 050	5,77	3 890	6,70
Produits exceptionnels	9 343	0,90	7 327	0,73	2 016	27,51
Charges exceptionnelles	7 628	0,74	3 652	0,36	3 976	108,86
Résultat exceptionnel	1 715	0,17	3 675	0,37	-1 960	-53,33
Participation des salariés	6 216	0,60	5 834	0,58	382	6,55
Impôts sur les bénéfices	6 418	0,62	7 113	0,71	-695	-9,77
RESULTAT DE L'EXERCICE	51 021	4,93	48 778	4,85	2 243	4,60

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IDFA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2017, dont le total est de 851 571 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 51 021 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/05/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/08/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le règlement ANC 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 787 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	226 123			226 123
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	400	2 985		3 385
Immobilisations incorporelles	226 523	2 985		229 508
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	62 115			62 115
- Matériel de transport	48 557	23 742	19 276	53 024
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 664	754	2 759	19 659
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	132 336	24 496	22 035	134 798
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 859		211	20 648
Immobilisations financières	20 859		211	20 648
ACTIF IMMOBILISE	379 718	27 481	22 245	384 954

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 985	24 496		27 481
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 985	24 496		27 481
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		22 035	211	22 245
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		22 035	211	22 245

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds est inférieure à sa valeur nette comptable.

	31/05/2017
Éléments achetés	226 123
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	226 123

En application de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test conduit à une dépréciation lorsque la valeur actuelle du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Sur la base de transactions récentes, le fonds n'a pas à être déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	400	2 637		3 037
Immobilisations incorporelles	400	2 637		3 037
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	59 261	1 260		60 521
- Matériel de transport	17 737	10 355	15 196	12 896
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 778	2 087	370	17 547
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	94 776	13 702	15 566	90 964
ACTIF IMMOBILISE	95 176	16 338	15 566	94 001

Actif circulant

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 341 068 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 648		20 648
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	285 792	285 792	
Autres	20 100	20 100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 528	14 528	
Total	341 068	320 420	20 648
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	51 558
Total	51 558

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000 euros décomposé en 2 625 titres d'une valeur nominale de 38,10 euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 278 642 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	28 279	10 093	18 186	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 445	28 445		
Dettes fiscales et sociales	219 388	219 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 530	2 530		
Produits constatés d'avance				
Total	278 642	260 456	18 186	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	8 509			
(**) Dont envers Groupe et associés	80			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 80 euro.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	10 303
CONGES A PAYER	50 107
PRIMES A VERSER AU PERS.	7 200
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	6 216
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	20 544
CHARGES/PRIMES A VERSER	2 952
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 235
Clients - RRR à accorder	2 450
Total	103 007

 **Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	14 528		
Total	14 528		

 **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Éléments imputables à un autre exercice**

	Charges	Produits
Régularisations		2 633
Total		2 633

Autres informations

Engagements de retraite

*Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.
En effet, le personnel est jeune : la moyenne d'âge au sein de l'entreprise est de 36 ans.*

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ILE DE FRANCE AUDIT - I.D.F.A.
Société anonyme au capital 100.000 euros
Siège social : 19, rue James de Rothschild - 77164 FERRIERES-EN-BRIE
RCS : 379 724 958 MEAUX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2017**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2017

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, après avoir observé que la réserve légale est complètement dotée et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2017 font apparaître un **bénéfice net comptable de 51.020,56 euros**, constate que le bénéfice distribuable de l'exercice s'élève à :

- Résultat de l'exercice :51.020,56 Euros
- Report à nouveau :324.797,51 Euros

SOIT AU TOTAL.....375.818,07 Euros

Décide de l'affectation suivante :

Report à nouveau.....375.818,07 Euros

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Pour copie certifiée conforme
Le Président
Bénédicte MARRET

certifié conforme à l'original

B. Nover

ILE DE FRANCE AUDIT - I.D.F.A.

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 19, rue James de Rothschild - 77164 FERRIERES-EN-BRIE
RCS : 379 724 958 MEAUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2017

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notamment les articles L. 227-1 à L. 227-20 du Code de commerce, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mai 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent. Nous vous communiquons le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Cet exercice s'est déroulé sur 12 mois comme pour l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1.035.099 € HT contre 1.006.378 € HT au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est constitué en totalité par des Prestations de Services.

Le total des produits d'exploitation s'élève pour sa part à 1.060.671 €.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 998.508 € contre 958.120 € en 2015/2016.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants:

Salaires, rémunérations.....	498.012 €
Autres achats et charges externes	261.018 €
Charges sociales	186.298 €
Impôts et taxes assimilées	22.465 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	21.308 €

En conséquence, l'exercice fait apparaître un résultat d'exploitation positif à hauteur de 62.161 €.

Compte tenu d'un résultat financier négatif d'un montant de 222 €, le résultat courant avant impôts s'est établi à 61.939 € pour l'exercice clos au 31 mai 2017, contre un résultat de 58.050 € au cours de l'exercice précédent.

L'exercice écoulé fait également apparaître un résultat exceptionnel positif de 1.715 €, contre un résultat exceptionnel positif à hauteur de 3.675 € au cours de l'exercice précédent.

Enfin, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 6.418 €.

En conséquence, le résultat de l'exercice clos au 31 mai 2017 se traduit par un bénéfice net comptable de 51.021 € contre un bénéfice net comptable de 48.778 € au titre du précédent exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU DERNIER EXERCICE

Depuis le 31 mai 2017, date de clôture du dernier exercice, aucun évènement important n'est à noter.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution de notre activité est correcte sur le premier semestre de l'exercice. Aucune prévision ne peut être faite pour le second semestre.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 51.020,56 euros. Le bénéfice distribuable de l'exercice s'élève à :

- Résultat de l'exercice :	51.020,56 Euros
- Report à nouveau :	324.797,51 Euros
SOIT AU TOTAL	375.818,07 Euros

Nous vous proposons de l'affectation en totalité en report à nouveau, soit :

Report à nouveau 375.818,07 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous demanderons de prendre acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des amortissements excédentaires non déductibles du résultat fiscal d'un montant de 3.024 Euros, lesquels ont donné lieu à une imposition d'un montant de 1.008 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

CONTROLE DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports du Commissaire aux comptes sont tenus à votre disposition.

La Présidente de la Société a donné toutes informations utiles au Commissaire aux comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que la Société ne détient aucune filiale ni participation dans quelque société que ce soit.

LISTE DES MANDATS ET/OU FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DANS TOUTES AUTRES SOCIETES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al. 4 du Code de Commerce, nous vous communiquons, ci-après, la liste des fonctions et/ou mandats exercés par les mandataires sociaux dans toutes autres sociétés durant l'exercice :

Madame Bénédicte MARRET est gérante de la SCI LA CAPITALE, société civile immobilière au capital de 3.000 €, dont le siège social est à FERRIERES EN BRIE (77164), 19 avenue James de Rothschild, identifiée au RCS de Meaux sous le n° 447 744 327.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Nous vous rappelons que les salariés ne disposent d'aucune participation à la clôture de l'exercice dans le capital résultant d'un Plan d'Epargne Entreprise ou de participations régies par l'article L. 225-102 du Code de commerce.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs créditeurs, par date d'échéance :

Date de clôture de l'exercice	Date échéance/ solde dû	Règlement des dettes fournisseurs à 30 jours	Règlement des dettes fournisseurs à 60 jours	Règlement des dettes fournisseurs à 90 jours
31 mai 2016	12.760,10 €	5.128,90 €	1.336,15 €	6.295,05 €
31 mai 2017	18.141,86 €	6.163,32 €	1.387,60 €	10.590,94 €

RAPPORT SPECIAL RELATIF AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS

La Société n'ayant jamais consenti aucune option de souscription d'actions ni aucune option d'achat d'actions, il n'y a pas lieu d'établir le rapport spécial visé par l'article L. 225-184 du Code de commerce.

RAPPORT SPECIAL RELATIF A L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AU PERSONNEL SALARIE ET AUX DIRIGEANTS DE LA SOCIETE

La Société n'ayant jamais attribué aucune action gratuite au personnel salarié ou aux dirigeants de la société, il n'y a pas lieu d'établir le rapport spécial visé par l'article L. 225-197-4 du Code de commerce.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Nous vous précisons que Madame Bénédicte MARRET a été désignée Présidente par les associés lors de la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée le 29 novembre 2013 et pour une durée indéterminée.

Le renouvellement de son mandat n'est donc pas à prévoir à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Nous vous rappelons que EXPONENS AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Pascal BOURHIS, commissaire aux comptes suppléant, ont été reconduits par les associés lors de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2013 jusqu'au terme de leurs mandats, soit jusqu'à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2018.

Le renouvellement de leur mandat n'est donc pas à prévoir à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidente, pour l'exercice écoulé.

La Présidente
Bénédicte MARRET



ILE DE FRANCE AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

19 avenue James de Rothschild
77164 FERRIERES EN BRIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2017



ILE DE FRANCE AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2017

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **ILE DE FRANCE AUDIT SAS** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer notre opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes :

- le paragraphe « Immobilisations corporelles et incorporelles » des Règles et Méthodes Comptables qui décrit le nouveau règlement ANC sur les fonds de commerce appliqué par la société.
- le paragraphe « Fonds commercial » qui expose les modalités des tests de dépréciation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, les paragraphes « Immobilisations corporelles et incorporelles » des Règles et Méthodes Comptables et « Fonds commercial » exposent le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation relative aux critères et modalités de dépréciation des fonds de commerce. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 novembre 2017

Le commissaire aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise



Nathalie LUTZ

Associée

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/05/17	Net au 31/05/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 385	3 037	348	
Fonds commercial	226 123		226 123	226 123
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	134 798	90 964	43 834	37 560
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	20 648		20 648	20 859
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	384 954	94 001	290 953	284 542
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	285 792	15 593	270 199	230 676
Fournisseurs débiteurs	815		815	1 168
Etat, Impôts sur les bénéfices	17 102		17 102	13 178
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 183		2 183	993
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	86 843
Disponibilités	105 791		105 791	138 285
Charges constatées d'avance	14 528		14 528	13 420
TOTAL ACTIF CIRCULANT	576 211	15 593	560 618	484 563
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	961 165	109 594	851 571	769 105


Bilan

	Net au 31/05/17	Net au 31/05/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Réserve légale	10 000	10 000
Autres réserves	87 111	87 111
Report à nouveau	324 798	276 020
Résultat de l'exercice	51 021	48 778
TOTAL CAPITAUX PROPRES	572 929	521 908
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	28 279	19 288
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	28 279	19 288
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	80	1 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 445	24 749
<i>Personnel</i>	63 523	56 193
<i>Organismes sociaux</i>	88 801	72 415
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	63 829	65 737
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 235	4 340
Dettes fiscales et sociales	219 388	198 685
Autres dettes	2 450	3 395
TOTAL DETTES	278 642	247 196
TOTAL PASSIF	851 571	769 105

Compte de Résultat

	du 01/06/16 au 31/05/17 12 mois	%	du 01/06/15 au 31/05/16 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	1 035 099	100,00	1 006 378	100,00	28 722	2,85
Subventions d'exploitation	2 083	0,20			2 083	
Autres produits	23 488	2,27	10 079	1,00	13 409	133,03
Total	1 060 671	102,47	1 016 457	101,00	44 214	4,35
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	261 018	25,22	261 016	25,94	2	
Total	261 018	25,22	261 016	25,94	2	
MARGE SUR M/SES & MAT						
	799 653	77,25	755 441	75,07	44 211	5,85
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	22 465	2,17	24 960	2,48	-2 495	-10,00
Salaires et Traitements	498 012	48,11	467 282	46,43	30 730	6,58
Charges sociales	186 298	18,00	179 300	17,82	6 998	3,90
Amortissements et provisions	21 308	2,06	20 483	2,04	825	4,03
Autres charges	9 407	0,91	5 078	0,50	4 330	85,26
Total	737 491	71,25	697 104	69,27	40 387	5,79
RESULTAT D'EXPLOITATION						
	62 162	6,01	58 338	5,80	3 824	6,56
Produits financiers	245	0,02			245	
Charges financières	467	0,05	288	0,03	179	62,28
Résultat financier	-222	-0,02	-288	-0,03	65	-22,73
RESULTAT COURANT						
	61 939	5,98	58 050	5,77	3 890	6,70
Produits exceptionnels	9 343	0,90	7 327	0,73	2 016	27,51
Charges exceptionnelles	7 628	0,74	3 652	0,36	3 976	108,86
Résultat exceptionnel	1 715	0,17	3 675	0,37	-1 960	-53,33
Participation des salariés	6 216	0,60	5 834	0,58	382	6,55
Impôts sur les bénéfices	6 418	0,62	7 113	0,71	-695	-9,77
RESULTAT DE L'EXERCICE	51 021	4,93	48 778	4,85	2 243	4,60

Comptes annuels

2017

Période du 01/06/2016 au 31/05/2017

Annexe

idfa
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

**EXPONENS Conseil & Expertise
Pour Identification**

Tél : 01.70.75.10.10

Fax : 01.70.75.10.11

Mail : expert@idfa.fr

Web : idfa.fr

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IDFA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2017, dont le total est de 851 571 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 51 021 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/05/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/08/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le règlement ANC 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 787 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	226 123			226 123
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	400	2 985		3 385
Immobilisations incorporelles	226 523	2 985		229 508
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	62 115			62 115
- Matériel de transport	48 557	23 742	19 276	53 024
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 664	754	2 759	19 659
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	132 336	24 496	22 035	134 798
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 859		211	20 648
Immobilisations financières	20 859		211	20 648
ACTIF IMMOBILISE	379 718	27 481	22 245	384 954

EXPONENS Conseil & Expertise
Pour Identification

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 985	24 496		27 481
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 985	24 496		27 481
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		22 035	211	22 245
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		22 035	211	22 245

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds est inférieure à sa valeur nette comptable.

	31/05/2017
Éléments achetés	226 123
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	226 123

En application de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test conduit à une dépréciation lorsque la valeur actuelle du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Sur la base de transactions récentes, le fonds n'a pas à être déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	400	2 637		3 037
Immobilisations incorporelles	400	2 637		3 037
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	59 261	1 260		60 521
- Matériel de transport	17 737	10 355	15 196	12 896
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 778	2 087	370	17 547
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	94 776	13 702	15 566	90 964
ACTIF IMMOBILISE	95 176	16 338	15 566	94 001

Actif circulant

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 341 068 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 648		20 648
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	285 792	285 792	
Autres	20 100	20 100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 528	14 528	
Total	341 068	320 420	20 648
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	51 558
Total	51 558

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000 euros décomposé en 2 625 titres d'une valeur nominale de 38,10 euro.

EXPONENS Conseil & Expertise
Pour identification

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 278 642 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	28 279	10 093	18 186	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 445	28 445		
Dettes fiscales et sociales	219 388	219 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 530	2 530		
Produits constatés d'avance				
Total	278 642	260 456	18 186	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	8 509			
(**) Dont envers Groupe et associés	80			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 80 euro.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	10 303
CONGES A PAYER	50 107
PRIMES A VERSER AU PERS.	7 200
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	6 216
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	20 544
CHARGES/PRIMES A VERSER	2 952
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 235
Clients - RRR à accorder	2 450
Total	103 007

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	14 528		
Total	14 528		

EXPONENS Conseil & Expertise
Pour identification

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Éléments imputables à un autre exercice		
	Charges	Produits
Régularisations		2 633
Total		2 633

EXPONENS Conseil & Expertise
Pour identification

 **Autres informations****Engagements de retraite**

*Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.
En effet, le personnel est jeune : la moyenne d'âge au sein de l'entreprise est de 36 ans.*

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

EXPONENS Conseil & Expertise
Pour Identification